



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centres musicaux des
Hautes Alpes
CM 05

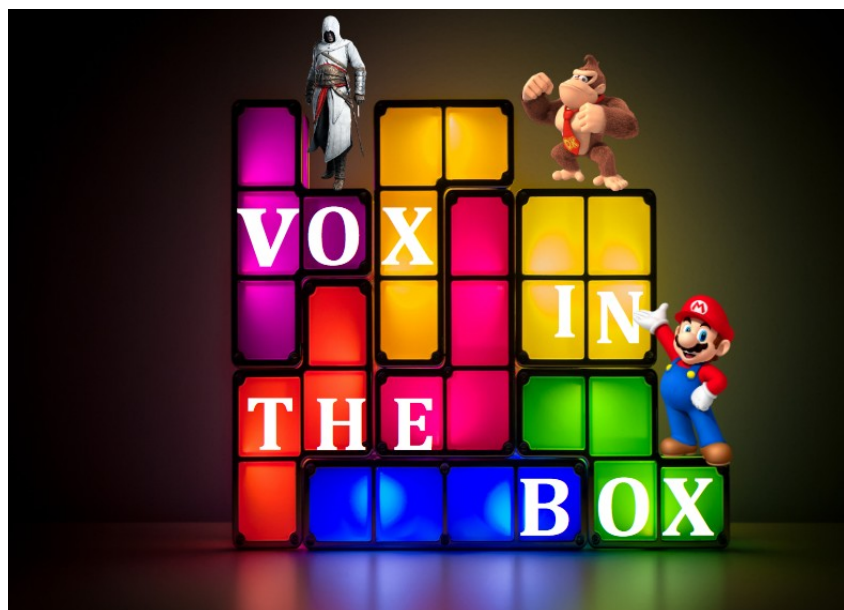
PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	CHORALES DEPARTEMENTALES 05 PRINTEMPS DES CHORALES SCOLAIRES	
PARTENAIRES	CENTRES MUSICAUX DES HAUTES ALPES – CM05	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE DEPARTEMENT 05	DOMAINE
Tous niveaux	Chorales des collèges et lycées	Musique
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production</p> <p>Mettre en œuvre un processus de création</p> <p>Concevoir et réaliser la présentation d'une production</p> <p>S'intégrer dans un processus collectif</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
Œuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
<p>Découvrir un programme de chant choral.</p> <p>Rencontrer et travailler avec un chef de chœur, des musiciens et autres artistes, des techniciens.</p> <p>Se produire sur une scène en public</p>	<p>Une heure chorale hebdomadaire sous la direction de l'enseignant.:</p> <p>Répétitions en tutti</p> <p>Un concert public</p> <p>Selon le module : divers partenaires</p>	<p>Maitriser sa voix et chanter avec les autres.</p> <p>S'approprier des textes et des musiques.</p> <p>S'interroger sur le sens des textes et le style des musiques abordées.</p> <p>Appropriation d'un vocabulaire technique.</p> <p>Mobiliser des sensibilités diverses au service d'une expression musicale adaptée</p>

PRESENTATION DU PROJET - LE PRINTEMPS DES CHORALES SCOLAIRES

CHORALES DEPARTEMENTALES 05

NIVEAUX CONCERNÉS : COLLEGES - LYCEES



@printempsdeschorales

Le plan de généralisation de la pratique chorale lancé en décembre 2017 conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, rappelle l'intérêt multiple que les élèves peuvent trouver dans la pratique du chant choral, tant sur le plan artistique que pédagogique et social. Il définit les différents objectifs à mettre en œuvre à l'école, au collège et au lycée.

L'enseignement de chant choral s'appuie sur un projet artistique annuel porteur d'enjeux éducatifs et inscrit dans le volet culturel des projets d'écoles et d'établissements. Celui-ci aboutit à une ou plusieurs restitutions publiques, concerts et/ou spectacles qui jalonnent l'année scolaire et sont autant d'objectifs qui mobilisent le travail régulier des élèves dans une pratique exigeante menée sur un temps long.

Chaque année, lors de la campagne de recensement, les projets chorals des écoles, collèges et lycées sont inscrits dans adage (rubrique enseignements artistiques).

L'académie d'Aix-Marseille poursuit son soutien actif aux chorales scolaires des 21 réseaux et propose d'accompagner et de valoriser les projets artistiques conduits dans le cadre du **Printemps des chorales scolaires**, qui doit devenir un événement artistique et culturel majeur aux enjeux artistiques et éducatifs forts. L'ensemble des projets remontés seront diffusés dans un florilège illustré et diffusé sur le site de l'académie.

Différents modules sont proposés aux équipes pédagogiques de l'académie et correspondent à divers schémas d'organisations possibles.

Quel que soit le module retenu, tous les établissements sont invités à faire connaître leur projet artistique choral pour 2022-2023 et à le valoriser dans la publication académique « **Le Printemps des chorales scolaires** ». Cela permet, tous les ans, de réaliser un état des lieux académique des projets artistiques des chorales scolaires et de promouvoir le travail des élèves, des professeurs et des nombreux acteurs engagés à leurs côtés.

LES ETAPES DU PROJET CHORAL DEPARTEMENTAL DES HAUTES ALPES

Un projet choral fédérateur départemental 05 est piloté par l'académie d'Aix-Marseille avec le soutien de l'association des Centres musicaux des Hautes-Alpes

L'IA-IPR d'éducation musicale et chant choral et la DAAC, avec le soutien des associations départementales des chorales scolaires, proposent un projet artistique inter-établissements fédérateur et ambitieux chaque année. Ces projets sont coordonnés et accompagnés par les professeurs relais des chorales missionnés par la DAAC.

TITRE « VOX IN THE BOX »

INTENTION DU PROJET

ORLANDO CESARO - « VOX IN THE BOX »

En parallèle d'une formation classique et jazz, Orlando Cesar se passionne, dès le plus jeune âge, pour la composition pour piano, synthétiseur, et pour la musique assistée par ordinateur.

Influencé par Ennio Moriconne, Vangelis et Hans Zimmer, il s'oriente vers un style de musique hybride mêlant l'électro à l'orchestre. Il a composé pour l'illustration de vidéos sur internet, pour des pièces de théâtre. Il travaille maintenant sur des musiques qui accompagnent des émissions de divertissement diffusées sur TF1, France 2, et M6. Suite à une commande de la DAAC il compose « Vox in the Box » en 2018-2019.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME

C'est une création originale de 18 chants pour chorale à 2 voix, hybride, autant électro qu'orchestrale qui revisite l'histoire du jeu vidéo depuis des pastiches de musique de jeux populaires jusqu'à une vision plus personnelle du média.

Overworld - Pong Heart - Mario Country - Donkey World – Loading - Monsieur Bison - Fantasy Link – Korobeinikii – Varma - Game Over - Voicing Dance – Responsable - eSport Champion - Fortnite Bal - Arcade 90 - Assassin Credo - Epic Boss - Future Dreamer - Ensemble on va rêver

CALENDRIER

- Formation des enseignants programmée en octobre 2022
- Répétitions chorales hebdomadaires au collège
- Répétitions communes à définir
- 1 générale - concert

MODALITES DE PARTICIPATION

Ce programme est tout particulièrement conçu pour les chorales des collèges du 05. Il est ouvert à quelques écoles et lycées du département.

La participation au projet prévoit :

- 2 répétitions inter-établissements (2 sur Gap et 2 dans le nord du département)
- Une générale-concert (fin mai début juin)

L'association départementale des chorales scolaires est l'organisateur légal du concert.

Chaque établissement établit une convention avec l'association organisatrice, apporte une contribution financière de 400 € pour la mise en œuvre du projet et adhère à l'association Centres musicaux 05

Les transports nécessaires au projet sont à la charge de l'établissement scolaire.

L'entrée du concert organisé par l'association départementale support est payante : à titre indicatif, tarif 2021 = 6 € le billet.

CONTACTS

Professeur relais chorales - Responsable artistique : marie-eve.favre@ac-aix-marseille.fr

Professeur relais chorales - Coordinatrice : cecile.moutte@ac-aix-marseille.fr

Responsable du Domaine Musique à la DAAC : isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr

IA-IPR Éducation musicale et chant choral : sandrine.petrali@ac-aix-marseille.fr

Association départementale des chorales scolaires affiliée à la fédération académique des chorales scolaires l'Union EMC

Hautes-Alpes / Centres musicaux des Hautes Alpes – Siège social Collège de Fontfreyne GAP

Secrétaire : Cécile Sampsoni – 06 09 47 60 34 - csampsoni.mauzan@orange.fr

Trésorier : Silvain Mourard - silvain.mourard@wanadoo.fr

Contact : csampsoni.mauzan@orange.fr

cecile.moutte@free.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :

mail professionnel nominatif prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.

VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIÈRES

Sous réserve des crédits PEAC disponibles pour l'année scolaire 2022-2023, ce projet sera soutenu financièrement par la DAAC. Un financement global sera notifié à un établissement support. La dotation sera intégralement reversée à l'association chorale départementale, CM05, pour la mise en œuvre du projet.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.